

Ad limina III. Les diocèses ont besoin de communautés monastiques

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 19 décembre 2003

Le Saint-Père a reçu ce 18 décembre les évêques de la Province ecclésiastique de Marseille, en conclusion de leurs visites ad limina. Jean-Paul II a consacré son discours " au renouveau de la vie spirituelle des pasteurs, des fidèles et des communautés tout entières d'où jaillira un nouvel élan pastoral et missionnaire ".

" Dans cette perspective, a précisé le Pape, les personnes qui sont engagées dans la vie consacrée ont un rôle primordial à jouer. La vie consacrée sous toutes ses formes, anciennes et nouvelles, est un don de Dieu pour l'Église... Je tiens à redire avec force et conviction la nécessité de la vie consacrée pour l'Église et pour le monde. En effet, un diocèse sans communautés de vie consacrée serait privé de beaucoup de dons spirituels, de lieux réservés à la recherche de Dieu, d'activités apostoliques et de méthodes pastorales spécifiques. "

Puis il a évoqué la crise que traverse la vie consacrée et dont font état les rapports des prélats. Elle est " marquée, de manière plus notable dans les congrégations apostoliques, par la diminution progressive et constante du nombre des membres des divers Instituts présents sur le territoire et par de faibles rentrées dans les noviciats ". Le Pape a souligné que cette crise est accrue dans " un grand nombre de communautés dont les membres vieillissent, ce qui a des conséquences inévitables sur la vie des instituts, sur leur témoignage, sur leur gouvernement et même sur les choix liés à leurs missions et à la destination de leurs ressources ". Plus que jamais, " les responsables des instituts de vie consacrée doivent être attentifs à la formation permanente de leurs membres, en particulier sur le plan théologique et spirituel ".

Le Saint-Père a alors dit se " réjouir aussi de voir que des congrégations prennent soin de proposer leur charisme à des laïcs de tous âges et de toutes conditions, et de les associer à leur mission ".

Jean-Paul II a poursuivi en saluant le travail des personnes consacrées " en France comme dans les pays les plus pauvres de la planète, particulièrement en Afrique [...] dans le domaine de la solidarité envers les exclus, avec les enfants illettrés, avec les jeunes de la rue, avec les personnes qui connaissent l'expérience dramatique de la précarité ou de la pauvreté, avec les malades du sida ou atteints par d'autres pandémies, ou encore avec les immigrés et les personnes déplacées ", invitant les responsables des congrégations " à ne pas négliger ni désertier trop vite ces lieux essentiels où se transmettent les valeurs humaines et l'Évangile ".

Le Pape a rappelé en plusieurs points de son exposé la nécessité d'être attentifs aux jeunes, principalement au cours de leur formation et spécialement lorsqu'ils ressentent l'appel à la vie religieuse. Les jeunes, a-t-il dit, " ont besoin de témoins audacieux qui les appellent à vivre l'Évangile et à se mettre avec générosité au service de leurs frères ".

Il a rappelé aussi la nécessité d'un dialogue fructueux entre les instituts et les congrégations, tant au niveau diocésain que national, soulignant " la part éminente qu'ils prennent à la recherche intellectuelle " en France. " Les religieux en France ont souvent été des phares dans ce domaine. "

" Dans vos diocèses, a ajouté Jean-Paul II, la vie consacrée revêt de multiples visages, faisant coexister communautés anciennes et communautés nouvelles. Pour leur part, les nouvelles communautés [...] ont une audace qui manque parfois aux instituts qui existent de plus longue date. " Elles " sont une chance pour l'Église. Aidées par les évêques [...], elles ont encore besoin de mûrir, de s'enraciner et parfois de s'organiser selon les règles canoniques en vigueur ". Puis le Pape a indiqué que " les communautés religieuses de longue tradition peuvent s'enrichir grâce au dialogue et à l'échange de dons avec les fondations qui naissent en notre temps".

Jean-Paul II a conclu en rappelant ce que de nombreux évêques avaient mis en relief, " le rôle important que jouent les communautés de vie contemplative dans les diocèses ", qui " contribuent à la fécondité apostolique des paroisses, des mouvements et des services, et sont pour de nombreux jeunes et adultes des points de référence et des espaces dans lesquels ils peuvent trouver des repères solides pour la construction et l'affermissement de leur vie humaine et spirituelle ". Ainsi a-t-il fait l'éloge des monastères " où pasteurs, prêtres et laïcs peuvent aller méditer ".

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>